

# CACES<sup>®</sup> R489 1 Catégorie : 3 OU 5 Débutant

R489

Modalités d'inscriptions et délais d'accès à la formation :

Présentiel - Synchrone

Inscriptions en ligne, par mail à [contact@prevh-group.fr](mailto:contact@prevh-group.fr) ou par téléphone 04.77.52.75.83 jusqu'à la veille de la formation sous réserve de places disponibles.

## Objectifs

Savoir utiliser le ou les chariots élévateurs et connaître les règles de sécurité selon la recommandation R489 de la CNAM

### Public Visé

Toute personne amenée conduire un chariot à conducteur porté dans le cadre son activité.

### Pré Requis

Savoir lire, écrire, compter et maîtriser la langue française.

## Objectifs pédagogiques et d'évaluation

- Savoir effectuer les vérifications de prise de poste et savoir déceler une anomalie
- Savoir circuler à vide et en charge avec son chariot
- Savoir circuler dans une pente à vide et en charge (catégorie 3)
- Savoir interpréter la plaque de charge du chariot et faire l'adéquation avec l'opération de manutention envisagée
- Savoir manutentionner une charge au sol
- Savoir effectuer un gerbage de plusieurs charges en pile
- Savoir stocker/déstocker dans un palettier jusqu'au dernier niveau
- Savoir charger/décharger un camion à partir du sol (catégorie 3)
- Savoir charger/décharger un camion à partir d'un quai
- Savoir manutentionner une charge spécifique (encombrante et/ou liquide) (catégorie 3)
- Savoir effectuer des opérations de fin de poste, maintenance de premier niveau et rendre compte des anomalies relevées.

## Parcours pédagogique

Théorie :

- Réglementation
- Règles de sécurité
- Différentes spécificités du chariot

Pratique :

- Exercice de contrôle sécurité des organes du chariot
- Maîtriser la conduite et les fonctions de base
- Apprendre à conduire et manipuler des charges en sécurité

TEST CACES<sup>®</sup>: Dernier jour réservé aux épreuves théoriques et pratiques effectuées par un testeur certifié

## Méthodes pédagogiques

Mise à disposition d'un ou de plusieurs chariots.  
Pédagogie active basée essentiellement sur des apports théoriques et des mises en situations pratiques.

## Méthodes et modalités d'évaluation

Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite de chariots automoteurs à conducteur porté sont réalisées en fin de formation conformément à la Recommandation R489 de la CNAMTS, en vue de la délivrance d'un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES®) par catégorie d'engins.

La délivrance du CACES® permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié, sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation. Selon la Recommandation R489, le renouvellement du CACES® est obligatoire avec une périodicité de 5 ans.

Une questionnaire sur la satisfaction globale des stagiaires est réalisé en fin de formation.

## Modalités d'accessibilité handicap

Accès aux personnes en situation de handicap : centre accessible selon les normes ERP, nos services sont à l'écoute de toutes situations de handicap.

## Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **21.00** Heures **3** Jours **Effectif** Groupe de 8 Personnes

 **Contactez-nous !** **QUALITE PREVHGROUP** **Mail : qualite@prevh-group.fr**

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

### Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/10/2024 | fin validité : 31/10/2029  
3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 3 : Chariots élévateurs frontaux en porte-à-faux - RS 6869  
5 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 489 catégorie 5 : Chariots élévateurs à mat rétractable - RS 6870

